

Auxiliaire de puériculture en apprentissage (F/H)

Description du poste à pourvoir

Au sein de la ville de Meylan, le service Petite Enfance pilote et coordonne l'ensemble des actions en direction des 5 crèches de la commune, du Relais Petite Enfance (RPE) et du Lieux d'Accueil Enfant Parent (LAEP).

Le service met en œuvre les moyens nécessaires pour assurer l'accueil des enfants dans les structures de la ville et assurer la continuité du service public.

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage, vous participerez avec l'équipe de professionnels et les parents à l'éducation de l'enfant, son évolution vers l'autonomie, à son adaptation à la vie sociale dans le cadre de son accueil dans la structure.

Missions principales :

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage, vous participez aux missions suivantes :

Garantir les conditions nécessaires au bien-être individuel et collectif des enfants accueillis et proposer un environnement éducatif adapté à leur développement :

- Accueil bienveillant et suivis des enfants, observations, mise en place d'un cadre rassurant, d'activités adaptées

- Accueil et accompagnement bienveillant des familles, travail de réflexion sur les transmissions, connaissance du fonctionnement de la structure

- Contribuer à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant pour favoriser son développement global.

Accompagner la socialisation et l'inclusion sociale de tous les enfants

Créer et mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Alimentation : suivi de l'alimentation de l'enfant, des introductions alimentaires, connaissance des règles de diététique. Respect de l'enfant qui prend son repas, des bonnes conditions, des horaires et des régimes, préparation des biberons.

- Sommeil : organisation des siestes dans le respect du rythme de sommeil, rites d'endormissement, cadre sécurisant

- Éveil : organisation et mise en place de temps ludiques et éducatifs adaptés, d'activités en référence au projet pédagogique élaboré en équipe. Travail en équipe et en partenariat. Connaissances des besoins physiques, psychologiques et moteurs des enfants.

- Soins : observation des enfants, repérage, propreté, change, respect des règles d'hygiène selon le protocole

- Sécurité : environnement de sécurité affective, environnementale et physique selon le protocole

- Santé : délivrance des traitements selon le protocole. Connaissance des procédures du livret de santé

Profil recherché : un apprentissage auxiliaire de puériculture.

Le maître d'apprentissage accompagnera l'apprenti dans l'acquisition et/ou le développement des connaissances suivantes :

- Connaissance de l'environnement institutionnel

- Connaissance des droits et devoirs du fonctionnaire

- Connaissance de l'organisation du Service Petite Enfance.

- Connaissance du projet d'établissement

- Connaissances des protocoles annexés au règlement de fonctionnement

- Connaissance des besoins de l'enfant

- Connaissance des règles d'hygiène et de propreté

Le maître d'apprentissage accompagnera l'apprenti dans la mise en pratique des savoir-faire appris à l'école en savoir-faire opérationnels :

- Organisation et respect de la posture d'accueil de l'enfant et de sa famille

- Organisation du bon déroulement des temps de repas, siestes et soins

- Organisation des temps d'activités, mise en place de temps d'éveil, de stimulations adaptées

- Assurer la mise en place d'un cadre bienveillant et d'une parole juste à l'égard des enfants

- Travailler en équipe

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

L'apprenti devra faire preuve de :

- Autonomie, organisation, ponctualité

- Adaptabilité et réactivité

- Disponibilité et écoute

- Sens du collectif et de l'intérêt général

- Respect des autres et de la confidentialité

- Dynamisme et créativité

- Polyvalence, coopération et solidarité

Veillez transmettre votre CV et votre lettre de motivation au format PDF. Toutes les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Meylan par mail à : recrute mentrh@meylan.fr